


**MASTER 2**

MENTION

## Drout Fiscal

PARCOURS

## Drout Fiscal de l'Entreprise



La capacité d'accueil pour la mention droit fiscal est fixée à 52 places (formation initiale et formation continue)

### Diplôme national

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

**Olivier DEBAT**, *Professeur des universités*  
**Gilles DEDEURWAERDER**, *Maître de conférences*

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :

[www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/](http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/)

### PRÉSENTATION

La mention Droit Fiscal vise à former des spécialistes de haut niveau dans ce domaine. La seconde année de master vise à compléter la formation acquise en première année par une spécialisation poussée, orientée davantage (mais pas exclusivement) en Droit Fiscal de l'Entreprise. Elle est prolongée par un **stage** en milieu professionnel (**parcours professionnel**) ou par la rédaction d'un **mémoire de recherche** (**parcours recherche**) qui permet l'accès au doctorat des étudiants intéressés par la recherche en droit fiscal et éventuellement par une carrière universitaire.

Le Master 2 permet ainsi aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie de l'ensemble du système fiscal par l'acquisition de bases théoriques et pratiques du fonctionnement de la fiscalité.

Cette formation est organisée en formation initiale et en formation continue.

### COMPÉTENCES ET METIERS VISÉS

#### COMPÉTENCES :

Les compétences au parcours type formation initiale et continue sont les mêmes. La différence tient dans le fait que les étudiants de formation continue doivent avoir une solide expérience en droit fiscal pour intégrer la formation. Les compétences sont donc globalement similaires mais appréhendées sous un angle différent :

- Apprentissage du calcul des différents impôts sur le revenu, les bénéfices, le chiffre d'affaires ou le patrimoine.
- Analyse de la jurisprudence relative à ces impôts. Etre capable de construire une documentation actualisée relative à ces impôts.
- Acquisition d'une culture générale fiscale permettant de comprendre les conséquences politiques, économiques, sociales des systèmes fiscaux.
- Maîtrise de la procédure fiscale. Etre capable d'analyser les failles d'une déclaration fiscale ou d'une procédure de contrôle.
- Maîtrise du contentieux fiscal. Etre capable de gérer un dossier fiscal contentieux. Savoir rédiger et adresser une réclamation contentieuse.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master sur le site des certifications professionnelles : <https://certificationprofessionnelle.fr/>

#### MÉTIERS VISÉS :

- Juriste-fiscaliste en entreprise ou en cabinet ;
- Avocat-fiscaliste (sous réserve de diplôme) ;
- Responsable juridique et fiscal dans une grande entreprise, une administration, une association ou une fondation ;
- Rédacteur fiscal pour le compte d'une revue ou d'un site juridique ;
- Consultant fiscal à titre individuel ou dans un cabinet de conseil ;
- Gestionnaire de patrimoine dans un cabinet ou une banque.

### MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

#### PUBLIC VISÉ :

L'accès au **M2 Droit Fiscal de l'Entreprise** est sélectif :

Ont vocation à être admis en **M2 Droit Fiscal de l'Entreprise**, les étudiants titulaires **d'un M1 Droit Fiscal**, ou d'un autre **M1 de Droit** ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié d'une validation partielle des acquis de l'expérience, ou d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, ou d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Le cas échéant, l'admission en Master 2 est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation, voire d'un entretien. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis.

**Candidatures** : dépôt des demandes d'admission sur la plateforme *eCandidatures* : (les dates seront précisées ultérieurement)

## PROGRAMME PEDAGOGIQUE

SEMESTRE 3 234h CM	SEMESTRE 4
<b>COMPÉTENCES DE SPÉCIALITÉ :</b> <b>UE 1 : Optimisation de la fiscalité de l'activité courante des entreprises - 81h CM</b> Fiscalité des bénéficiaires approfondie – 39h CM Imposition du chiffre d'affaires (hors aspects internationaux) – 27h CM Comptabilité et fiscalité – 15h CM  <b>UE 2 : Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise - 69h CM</b> <b>Fiscalité de la création, transformation, transmission et liquidation des entreprises - 36h CM</b> Comptabilité des sociétés - 15h CM Contribution économique territoriale - 9h CM Fiscalité des personnes publiques - 9h CM  <b>UE 3 : Conseil au contribuable dans un contexte international - 45h CM</b> Droit fiscal international - 27h CM Droit fiscal anglo-saxon (en anglais) - 9h CM Territorialité de la TVA - 9h CM  <b>UE 4 : Optimisation de la situation fiscale des particuliers - 15h CM</b> Fiscalité du patrimoine approfondie – 15h CM  <b>UE 5 : Suivi des procédures fiscales - 24h CM</b> Procédures fiscales approfondies - 24h CM  Bonification : cf. arrêté d'examen	<b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES :</b> <b>UE 6 : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés</b> * Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche. * Voie professionnelle : rapport de stage.  <b>UE 7 : Appui à la transformation en contexte professionnel</b> * Voie professionnelle : stage obligatoire.  Bonification : cf. arrêté d'examen

## PARTENARIATS PROFESSIONNELS

Le Master possède plusieurs partenariats, dont un avec les éditions LexisNexis (Revue fiscale du patrimoine) et un autre avec l'association EDC. Le master entretient des relations privilégiées avec les éditions LexisNexis (formation à la recherche documentaire des étudiants, publication de la cérémonie de remise des diplômes dans la Revue fiscale du patrimoine, remise de prix...). Pendant la période de déclaration fiscale, les étudiants ont la possibilité de suivre une formation à l'impôt sur le revenu auprès de l'association EDC et de participer aux activités de celle-ci auprès de ses 25 000 adhérents avec un contrat de travail à durée déterminée. Cette expérience leur permet ainsi de compléter et d'enrichir leur savoir faire en matière d'impôt sur le revenu.

### CONTACTS

#### UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9  
Tél. : 05 61 63 35 00

#### SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Bureau : AR 137 bis (Bâtiment Arsenal)  
pmd08@ut-capitole.fr  
Tél. : 05 61 63 39 95

### FORMATION CONTINUE

**Manufacture des Tabacs**- Bat. Q, 1<sup>er</sup> étage  
21, allée de Brienne  
31042 Toulouse Cedex 9  
Bureau MQ 104  
**Courriel** :  
isabelle.paysan-rouquairol@ut-capitole.fr  
pole.patrimonial@ut-capitole.fr  
Tél. : 05 61 12 57 56

### SUIO-IP

**SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION  
D'ORIENTATION ET D'AIDE  
À L'INSERTION PROFESSIONNELLE**  
Anciennes Facultés  
**Courriel** : suio-ip@ut-capitole.fr  
Tél. : 05 61 63 37 28

### BUREAU DES STAGES

**Bâtiment Arsenal, 3<sup>ème</sup> étage, AR379**  
**Courriel** : stages@ut-capitole.fr  
Tél. : 05 61 63 37 35